Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 26 novembre 2026

Sécurité électrique : Enedis et le SDIS 84 scellent une alliance cruciale



Le 13 novembre 2025, au Salon des Maires de Vaucluse à Avignon, Enedis et le Service départemental d'incendie et de secours du Vaucluse (SDIS 84) ont signé une convention stratégique. Objectif : mieux coordonner leurs interventions en présence de risques électriques, sécuriser les opérations conjointes et former leurs équipes sur les spécificités du réseau électrique.

Dans un contexte où les interventions d'urgence (incendies, accidents, intempéries) mobilisent fréquemment à la fois les sapeurs-pompiers et les techniciens d'Enedis, la convention signée entre Enedis et le SDIS 84 formalise des engagements très concrets : une grille commune d'analyse des risques, un partage clair des responsabilités et des échanges opérationnels fluidifiés.

Une coopération renforcée face aux risques électriques

Cette démarche s'inscrit dans le prolongement de la convention nationale signée en octobre 2025 par la Direction générale de la Sécurité civile (DGSCGC), Enedis, RTE, EDF SEI et d'autres gestionnaires de réseaux. Cette convention vise à encadrer encore mieux les interventions en présence d'électricité, en

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 26 novembre 2026

formalisant des procédures partagées et en organisant des formations croisées entre sapeurs-pompiers et personnels des réseaux.

Le SDIS 84 : un acteur clé dans un département à risques

Le SDIS 84 est très présent sur le terrain avec 47 centres de secours répartis sur tout le département, structurés en cinq compagnies territoriales. Il assure environ 43 000 interventions par an, ce qui témoigne du niveau d'engagement opérationnel requis pour faire face aux risques naturels du Vaucluse : feux de forêt, inondations, mais aussi risques technologiques. Les effectifs du SDIS 84 sont, eux aussi, très conséquents : en sus des pompiers professionnels, il s'appuie sur près de 1 900 volontaires. Cette densité d'intervention exige une coordination fine, notamment lorsque des infrastructures électriques sont présentes.

Enedis : un rôle structurant et engagé

Enedis, gestionnaire du réseau de distribution électrique, joue un rôle central dans cette coopération : non seulement parce que ses infrastructures peuvent devenir des points critiques lors d'incidents, mais aussi parce que l'entreprise dispose de salaries sapeurs-pompiers volontaires. Lors d'incendies majeurs, ceux-ci sont mobilisés pour intervenir aux côtés des pompiers professionnels.



Copyright SDIS84 Communication

Outils opérationnels à l'appui

De plus, Enedis participe à l'élaboration d'outils opérationnels. Par exemple, dans la convention nationale, il est prévu la mise à disposition d'outils numériques partagés pour localiser plus précisément les lignes électriques dangereuses lors des interventions. Il y a aussi un partage d'expériences et des retours d'opération entre pompiers et techniciens réseau, afin de prévenir les accidents et optimiser les

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 26 novembre 2026

pratiques. La convention entre Enedis et le SDIS 84 prévoit plusieurs leviers d'action avec une qualification améliorée. Une 'grille commune d'analyse des risques' va permettre aux opérateurs de mieux évaluer la nature des urgences : présence de lignes sous tension, zone à risque, possibilité de coupure… Cela doit améliorer la rapidité et la pertinence des demandes d'intervention.

Répartition claire des responsabilités

En définissant précisément quel acteur fait quoi : Enedis, sapeurs-pompiers les zones d'ombre sont réduites. Cette clarté est cruciale pour éviter les malentendus sur le terrain, en particulier quand il s'agit de couper ou de sécuriser des lignes à haute tension. L'objectif ? Fluidifier les communications lors d'interventions conjointes. Moins de perte de temps, moins de risques d'accidents, meilleure efficacité sur le terrain. Des sessions de formation permettront aux sapeurs-pompiers du SDIS 84 d'acquérir une meilleure compréhension des infrastructures électriques, et aux techniciens d'Enedis d'appréhender les contraintes des secours : priorités, cadences, zones à risque…

Pourquoi cette collaboration est stratégique

Cette convention locale est plus qu'un simple acte formel : elle concrétise des enjeux croisés : Sécurité des personnes : en réduisant le risque d'électrisation lors des interventions, on protège à la fois les pompiers et les techniciens ; Efficacité opérationnelle : la coordination permet d'agir plus vite et de manière mieux pensée, ce qui peut sauver des vies ou limiter les dégâts ; Continuité du service public : en assurant des interventions sécurisées, Enedis garantit le rétablissement plus fiable du courant en situation de crise ; et valorisation des agents : la convention reconnaît la double casquette d'employés d'Enedis qui sont aussi sapeurs-pompiers volontaires, un engagement personnel qui mérite d'être soutenu. Par ailleurs, cette coopération locale s'inscrit dans un mouvement national plus large, comme en témoigne la convention signée récemment entre la DGSCGC et plusieurs gestionnaires de réseaux. Cela indique une montée en maturité du secteur, avec des standards plus élevés en matière de sécurit

Tout sur la gestion active du risque

En nouant un partenariat opérationnel avec le SDIS 84, Enedis va au-delà de son rôle du service public : elle prend des responsabilités actives dans la gestion du risque, au cœur même de ses infrastructures. À l'échelle du Vaucluse, cette convention représente une avancée concrète : des interventions plus sûres, plus rapides, mieux coordonnées. Un partenariat service électrique et sécurité civile.
Mireille Hurlin

Maires de Vaucluse : « Notre crédibilité est contestée »